



RÉSERVE D'ARGENT CANADIENNE
CANADIAN SILVER RESERVES



Au 30 septembre 2025

MNS / MNS.U

www.reserve.monnaie.ca

RTB – Aperçu

Date d'émission	Le 5 novembre 2012
Bourse	TSX
Symboles	MNS/MNS.U
Numéro CUSIP	779921113
Frais de service	45 points de base (0,45 %)
Admissibilité au REER	Oui
RTB en circulation	4 325 802
Nombre total d'onces d'argent	2 528 691
Droit à de l'argent conféré par chaque RTB	0,5845601 oz
Valeur liquidative ¹	37,98 \$
Prix par RTB	40,45 \$
Volume ²	9 417

- Métaux entreposés par la Monnaie royale canadienne.
- Représentent des placements admissibles à tous les régimes enregistrés au Canada.
- Les frais de service s'élèvent à seulement 45 points de base (0,45 %).
- Peuvent être échangés mensuellement contre de l'argent physique ou un montant en espèces.
- Se négocient en \$ CA et \$ US à la Bourse de Toronto.



L'objectif du programme est d'offrir un instrument de placement transigé à la bourse qui reflète le prix de l'argent, moyennant des frais de service annuels de 0,45 %, qui n'ont pas encore changé.

Les RTB peuvent être échangés sur le marché à un prix plus élevé ou moins élevé que la valeur liquidative par RTB*. Par conséquent, la valeur sur le marché des RTB peut, à n'importe quel moment, être plus élevée ou moins élevée que la valeur de réalisation des produits d'investissement en argent représentés par les RTB. Entre le 5 novembre 2012 et le 30 septembre 2025, les RTB – Argent se sont négociés à la Bourse de Toronto à un différentiel par rapport à la valeur liquidative quotidienne se situant entre -13,8 % et 6,7 %. Le différentiel moyen par rapport à la valeur liquidative quotidienne entre le 1^{er} janvier 2025 et le 30 septembre 2025 s'est établi à 0,1 %. Rien ne garantit que les RTB se négocieront à un prix égal à la valeur liquidative par RTB.

Les titulaires de RTB peuvent échanger leurs reçus contre de l'argent physique ou un montant en espèces tous les mois.

La quantité totale d'argent sans affectation particulière que la Monnaie peut détenir dans ses installations est limitée par la taille de son espace d'entreposage et la portion de cet espace qui est utilisée par la Monnaie et ses clients. À la date des présentes, le nombre total de produits d'investissement en argent sans affectation particulière que la Monnaie peut détenir dans ses installations correspond à environ 12 000 000 de RTB. Le nombre de RTB que la Monnaie est autorisée à émettre n'est pas limité par la loi. Toutefois, la Monnaie doit en tout temps conserver dans ses installations une quantité de produits d'investissement en argent sans affectation particulière égale ou supérieure à la quantité de l'ensemble des produits d'investissement en argent appartenant aux porteurs de RTB. Par conséquent, la ministre des Finances a, pour le moment, ordonné à la Monnaie de limiter le nombre maximal de RTB pouvant être en circulation à tout moment dans le cadre du programme à 12 000 000 de RTB, dont 4 325 802 sont émis et en circulation à la date des présentes. Toute modification du nombre maximal de RTB autorisés dans le cadre du programme doit être approuvée par la ministre des Finances. La Monnaie est d'avis qu'elle dispose actuellement d'un espace d'entreposage libre suffisant pour répondre à la demande placements en RTB dans un avenir prévisible. L'incapacité éventuelle de la Monnaie de placer des RTB additionnels pourrait avoir une incidence défavorable sur la liquidité des RTB.

** Du 5 novembre 2012 au 10 octobre 2017, la Monnaie a utilisé le cours de l'argent quotidien fixé à Londres fourni par la London Bullion Market Association et le taux de change USD/CAD de la Banque du Canada pour calculer la valeur liquidative quotidienne par RTB. Depuis le 11 octobre 2017, la valeur liquidative quotidienne est calculée à l'aide du prix au comptant de l'argent diffusé par LSEG Data & Analytics (précédemment Refinitiv) après la clôture des négociations à la Bourse de Toronto et du taux de change USD/CAD de la Banque du Canada. Le calcul de la prime ou de l'escompte repose sur le cours du dollar CA des RTB.*

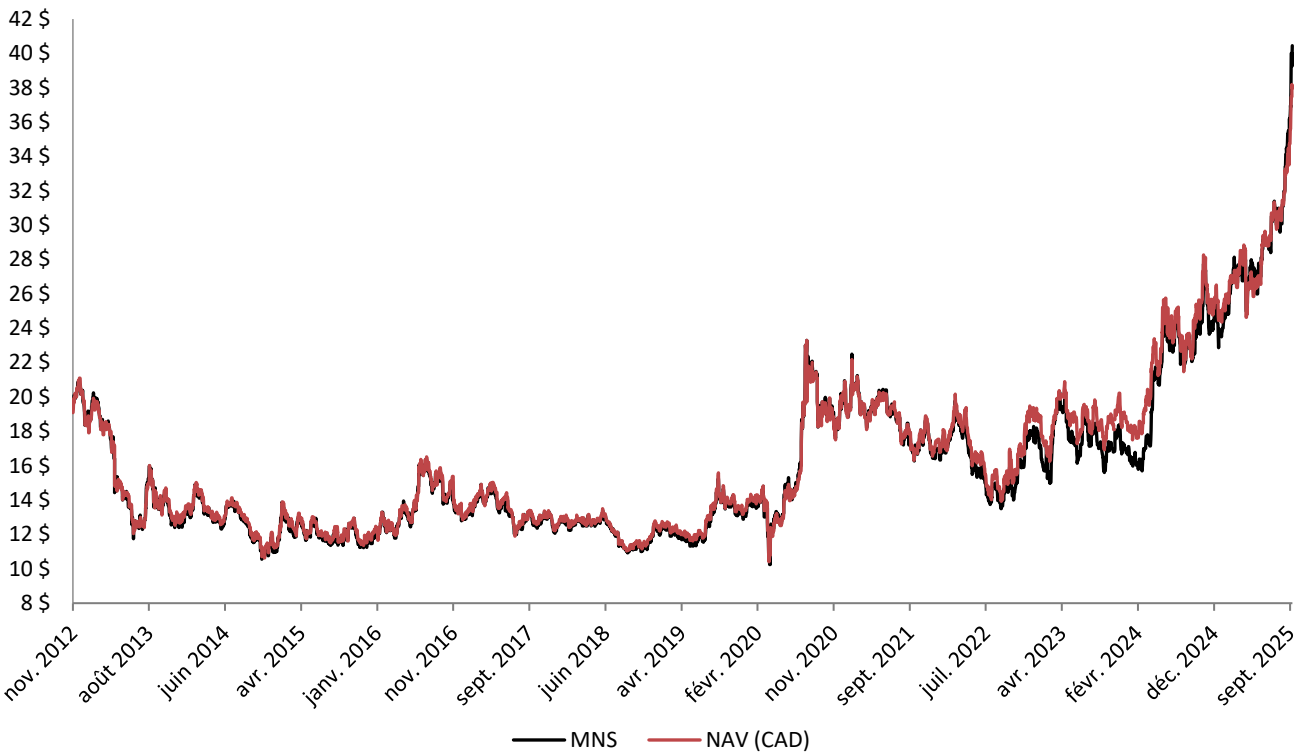


Rendement

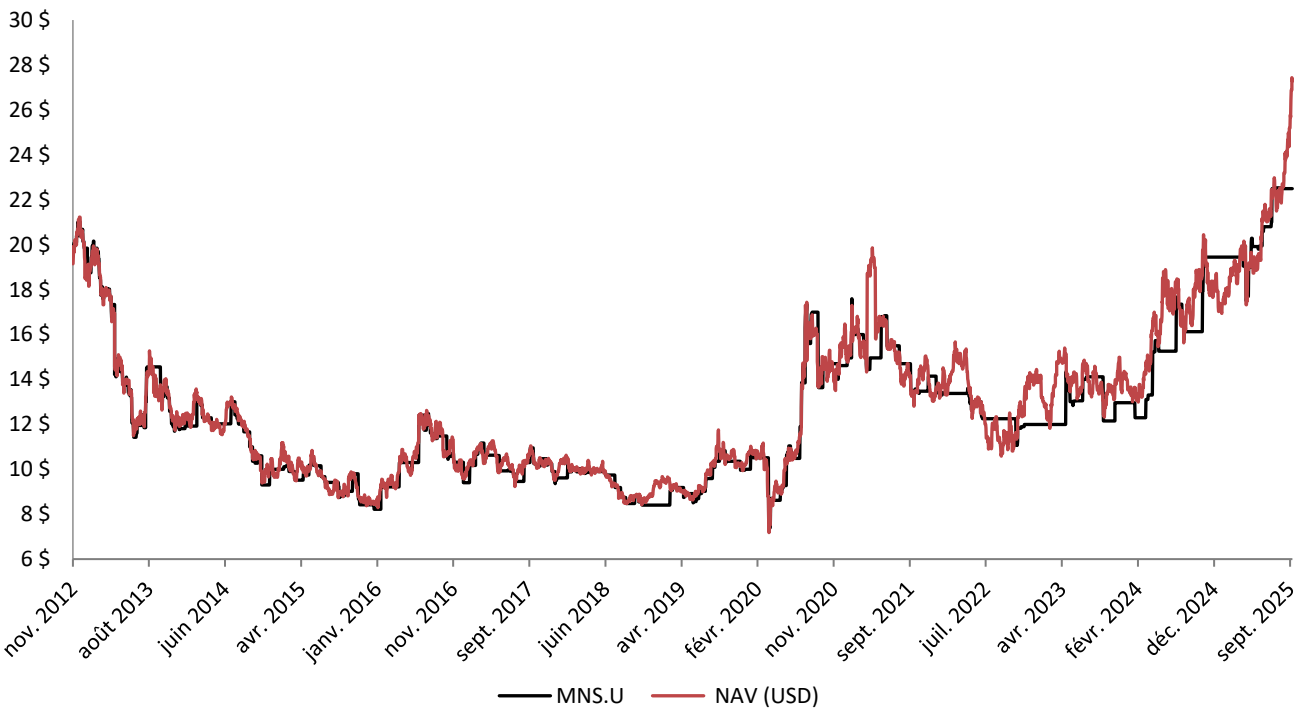
Pourcentage de profit/(perte) ³	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	Rendement depuis le lancement ⁴
MNS	26,5	40,0	45,2	70,7	102,3
MNS.U	23,8	36,4	48,3	65,8	44,1



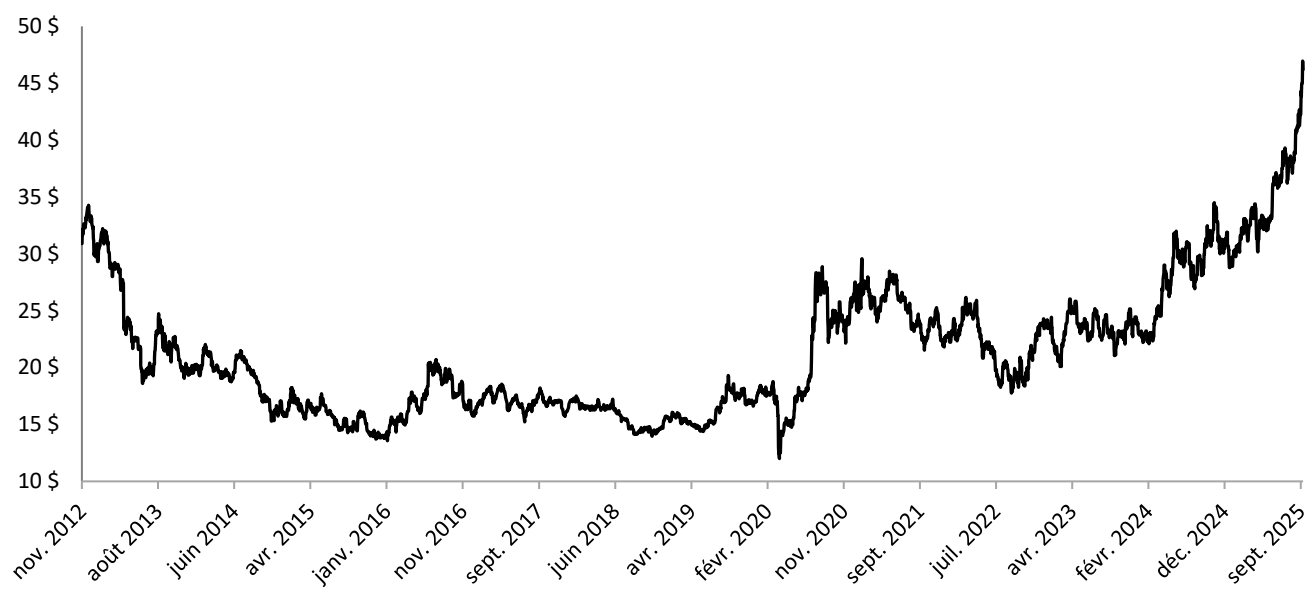
MNS c. valeur liquidative (\$ CA)



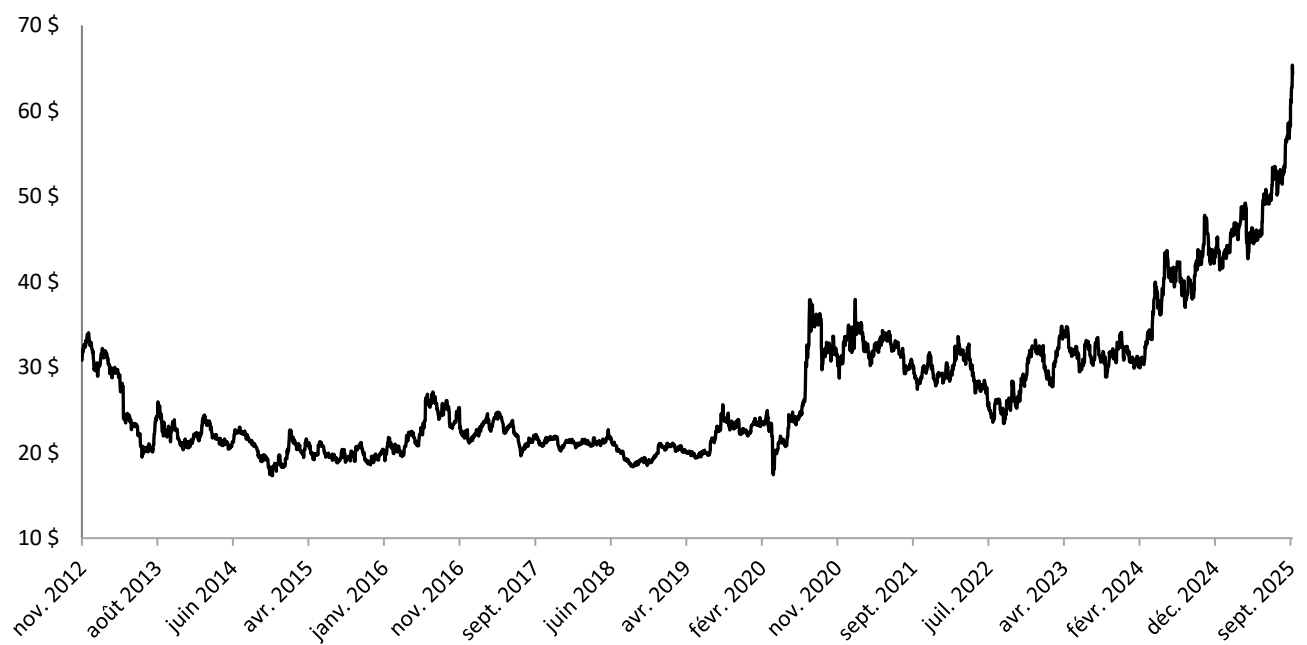
MNS.U c. valeur liquidative (\$ US)



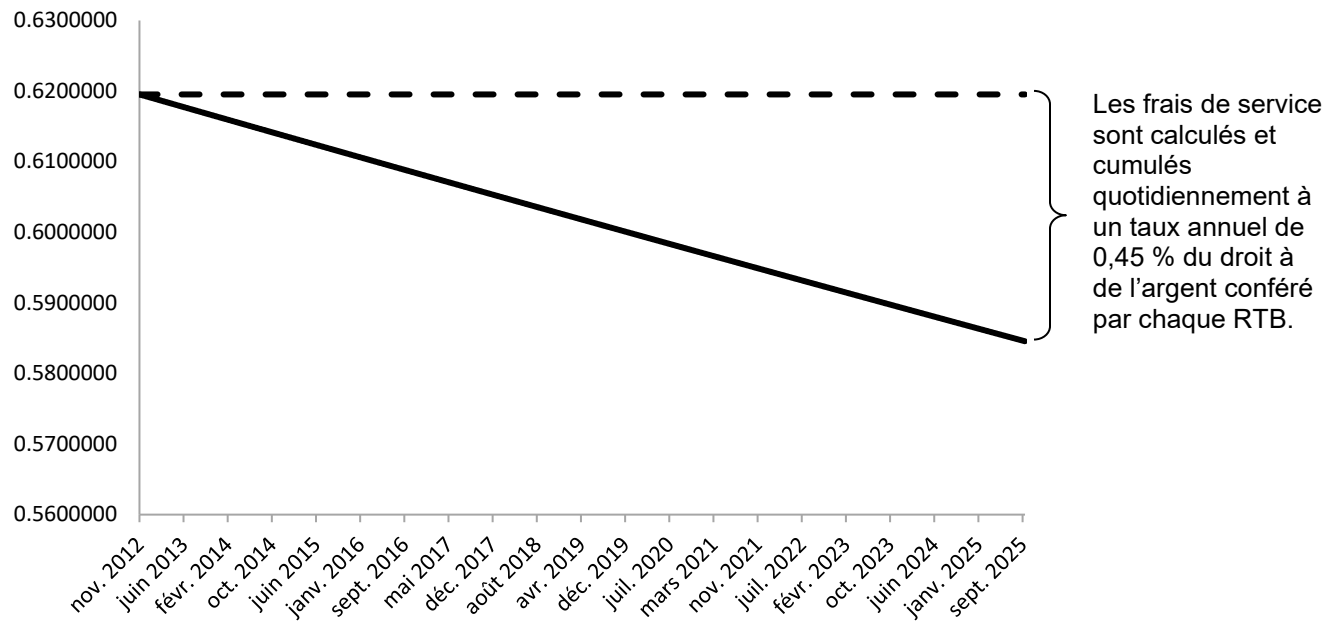
Fixation du cours de l'argent à Londres (\$ US)



Fixation du cours de l'argent à Londres (\$ CA)



Droit à de l'argent conféré par chaque RTB (onces)



320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G8
Sans frais : 1 866 677-1477
Site Web : reserve.monnaie.ca

Des renseignements supplémentaires importants au sujet des RTB sont disponibles sur le site Web de la Réserve d'argent canadienne au www.reserve.monnaie.ca. Ces renseignements sont fournis à titre informatif seulement. Le présent texte ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat de RTB dans quelque territoire que ce soit. Cette information ne vise pas à fournir des conseils d'ordre financier, juridique, fiscal ou comptable, ni des conseils en matière de placements, et l'on ne devrait pas s'y remettre pour obtenir des conseils de cette nature. Les porteurs de RTB ne disposent d'aucun recours contre la Monnaie ou le gouvernement du Canada s'ils subissent une perte sur leur placement; les investisseurs potentiels devraient examiner attentivement les facteurs de risque exposés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la version modifiée et reformulée du *Bulletin d'information* daté du 29 octobre 2012 (le *Bulletin d'information*) avant de décider d'investir dans les RTB. Les renseignements contenus dans le présent texte et dans le *Bulletin d'information* sont à jour à la date précisée dans le présent document.

1. La valeur liquidative est calculée en fonction du prix au comptant de l'argent quotidien publié le 30 septembre 2025 par LSEG Data & Analytics (précédemment Refinitiv) après la clôture des négociations à la Bourse de Toronto et du taux de change moyen quotidien publié par la Banque du Canada le 29 septembre 2025.
2. Volume quotidien moyen – MNS et MNS.U consolidés – du 1^{er} janvier 2025 au 30 septembre 2025.
3. Rendements basés sur le prix de la dernière transaction de la Bourse TSX. Le rendement de MNS.U a été calculé selon la valeur médiane entre les cours acheteur et vendeur de la Bourse TSX avant la clôture du marché les 30 septembre 2025, 29 août 2025, 30 juin 2025, 31 mars 2025 et 30 septembre 2024, puisqu'il n'y a eu aucune transaction lors de ces journées.
4. Rendement depuis le lancement (la date d'émission, le 5 novembre 2012).

